Burundi : un avocat belge d’un putschiste poursuivi par la justice burundaise

@rib News, 15/12/2015 - Source AFP L'avocat belge Bernard Maingain, qui dÃ©fend un gÃ©nÃ©ral putschiste accusÃ© d'avoir participÃ© Ã une tentative de coup d'Etat au Burundi, est lui-mÃªme poursuivi par la justice burundaise dans cette affaire, a appris mardi l'AFP de sources concordantes. Le procÃ¨s de 28 militaires et policiers burundais accusÃ©s d'avoir participÃ© Ã la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015 au Burundi, dont le gÃ©nÃ©ral Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la DÃ©fense et nÂ°2 du putsch, s'est ouvert lundi Ã Gitega, Ã une centaine de kilomÃ¨tres Ã l'est de Bujumbura. Me Maingain dÃ©fend le gÃ©nÃ©ral Ndayirukiye avec deux avocats burundais, mais il ne s'est pas rendu au procÃ¨s pour son ouverture lundi, prÃ©fÃ©rant attendre le dÃ©but des plaidoiries sur le fond. "Pendant le procÃ¨s, le parquet a confirmÃ© que je faisais l'objet de poursuites et qu'il Ã©tait donc impossible que j'intervienne dans le dossier. J'ai un dossier contre moi pour complicitÃ© dans le putsch. Je ne sais pas ce qu'il y a dedans", a dÃ©clarÃ© l'avocat belge. "Me Maingain ne peut pas Ãªtre avocat dans cette affaire, car il est poursuivi dans ce dossier", a dÃ©clarÃ© le substitut du procureur Adolphe Manirakiza Ã l'audience lundi, selon des propos rapportÃ©s par un tÃ©moin. Le magistrat n'a pas dÃ©veloppÃ© et n'a pas rÃ© les charges pesant sur l'avocat belge, selon ce tÃ©moin. Le 13 mai, aprÃ¨s plus de deux semaines de manifestations sÃ©vÃ¨rement rÃ©primÃ©es contre la candidature du prÃ©sident Pierre Nkurunziza Ã un troisiÃ¨me mandat controversÃ©, le gÃ©nÃ©ral Godefroid Niyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncÃ© la destitution du chef de l'Etat, en dÃ©placement Ã l'Ã©tranger. AprÃ¨s deux jours d'incertitude, le coup s'Ã©tait soldÃ© par un Ã©chec et la reddition d moins trois des meneurs, dont le gÃ©nÃ©ral Cyrille Ndayirukiye. Le chef des mutins, le gÃ©nÃ©ral Niyombare, est lui en fuite. Les accusÃ©s sont poursuivis pour "tentative de coup d'Etat et appel Ã une insurrection populaire, assassinat de soldats, de policiers et de civils et destructions mÃ©chantes (sic) de bÃ¢timents", des crimes passibles de la prison Ã perpÃ©tuitÃ©, selon l'acte d'accusation. Les violences se sont encore intensifiÃ©es depuis l'Ã©chec du coup d'Etat militaire, la brutale mise au pas des quartiers contestataires de Bujumbura mi-juin et la rÃ©Ã©lection controversÃ©e en juillet du prÃ©sident Nkurunziza. Des armes ont Ã©tÃ© introduites dans les quartiers et les policiers sont quasi quotidiennement attaquÃ©s au fusil d'assaut ou Ã la grenade Ã Bujumbura et en province, tandis que d'ex-putschistes ont assurÃ© avoir mis sur pied une rÃ©bellion pour chasser M. Nkurunziza du pouvoir.